

Parmi les 857 300 enseignants rémunérés par le ministère de l'Éducation nationale, 83,5 % exercent dans le secteur public : les femmes sont majoritaires, surtout dans le premier degré et parmi les plus jeunes.

128 300 personnes assurent des fonctions administratives, techniques, d'encadrement, de santé et d'assistance de vie scolaire.

En janvier 2009, le premier degré public compte 321 700 enseignants. La quasi-totalité d'entre eux sont professeurs des écoles (96 %). Parmi les 46 100 enseignants de l'enseignement du premier degré privé sous contrat, 85,3 % ont une rémunération correspondante à celle des professeurs des écoles.

Les établissements du second degré public (y compris les classes post-baccalauréat) regroupent 393 900 enseignants en janvier 2009. Plus de six enseignants sur dix (62,8 %) sont certifiés ou assimilés, plus d'un sur dix agrégés (12,1 % et 0,5 % appartiennent au corps de chaire supérieure) ; 15,5 % sont professeurs de lycée professionnel. Les PEGC, les chargés et adjoints d'enseignement, corps pour lesquels il n'y a plus de recrutement, représentent 2,5 % des enseignants affectés dans les établissements du second degré et 2,4 % appartiennent à des corps du premier degré. Sur l'ensemble des enseignants, la part des professeurs contractuels représente 3,5 % dans le secteur public. Dans les établissements privés sous contrat, exercent 95 500 enseignants dont 59,5 % sont pris en charge sur une échelle de certifiés ou assimilés, 10,6 % de PLP, 8,4 % d'adjoints d'enseignement et 16,8 % sont maîtres auxiliaires.

Le personnel non enseignant d'inspection, de direction d'établissement, d'administration, d'orientation, de laboratoire, est rémunéré au titre des enseignements scolaires des premier et second degrés (soit 48,7 % des personnels non enseignants).

Au titre du programme LOLF de la vie de l'élève, sont rémunérés les personnels de santé, d'éducation, les surveillants et assistants de vie scolaire (31,4 %). Au titre du programme soutien, ces personnels exercent en service académique et en administration centrale (19,9 %) : ils sont inspecteurs généraux ou inspecteurs d'académie, personnels administratifs ou techniques, ingénieurs et personnels de santé ou social.

Les pyramides des âges des enseignants du secteur public montrent leur relative jeunesse dans le premier degré avec un âge moyen de 40 ans. 38 % des enseignants appartiennent à la tranche d'âge de 29 à 39 ans, un sur dix est âgé de 49 à 51 ans. La très forte féminisation est encore plus prononcée parmi les jeunes générations, de moins de 30 ans, où elle dépasse 85 %. Dans le second degré, la répartition par âge met en évidence deux pics : 44 % des enseignants ont de 30 à 43 ans et 21 % de 53 à 59 ans. Parmi les moins de 30 ans, la proportion de femmes dépasse 60 %.

Le personnel recensé est le personnel en activité rémunéré au titre du ministère de l'Éducation nationale sur les programmes LOLF (Loi organique du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances, qui remplace l'ordonnance du 2 janvier 1959 qui régissait les finances de l'État, et modifie profondément les règles budgétaires et comptables).

La LOLF se décline en missions, programmes et actions. Un programme regroupe les crédits destinés à mettre en œuvre une action ou un ensemble cohérent d'actions relevant d'un même ministère.

Source : exploitation en janvier 2009, d'une extraction de l'infocentre POLCA (Pilotage opérationnel de la LOLF en administration centrale et en académie) alimentée par les bulletins de salaire. Champ : métropole + DOM – Secteurs public et privé sous contrat.

01 Les enseignants du premier degré public

	Effectifs	Part des femmes	Part des professeurs des écoles
1995	314 217	76,1	19,3
2000	314 729	77,8	46,0
2005	318 236	79,7	79,7
2006	320 103	80,3	85,8
2007	321 339	80,7	90,8
2008	322 357	81,0	94,2
2009	321 739	81,3	96,0

Source : MEN-DEPP

02 Les enseignants du second degré public

	Enseignants	Part des femmes	Part des agrégés et certifiés
1995	395 824	56,0	55,6
2000	420 248	56,7	68,6
2005	424 385	57,0	73,3
2006	419 009	57,2	74,4
2007	413 107	57,3	75,0
2008	404 226	57,4	75,3
2009	393 860	57,5	74,8

Source : MEN-DEPP

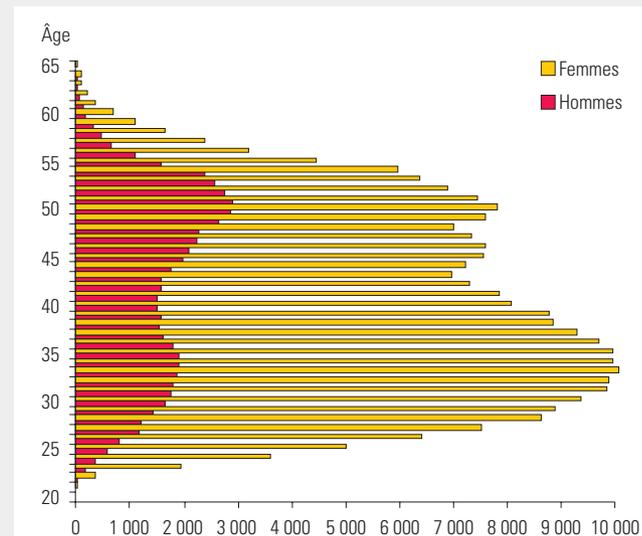
03 Répartition par programmes budgétaires des personnels d'inspection, de direction, d'administration, d'éducation, d'orientation, de surveillance et d'assistance éducative – Année 2009

	Effectifs	%
Programme « Enseignement scolaire du premier degré »	1 848	1,4
Programme « Enseignement scolaire du second degré »	60 681	47,3
Programme « Vie de l'élève »	40 258	31,4
Programme « Soutien »*	22 230	17,3
Administration centrale	3 296	2,6
Total	128 313	100,0

* Programme « Soutien » sans le personnel de l'administration centrale

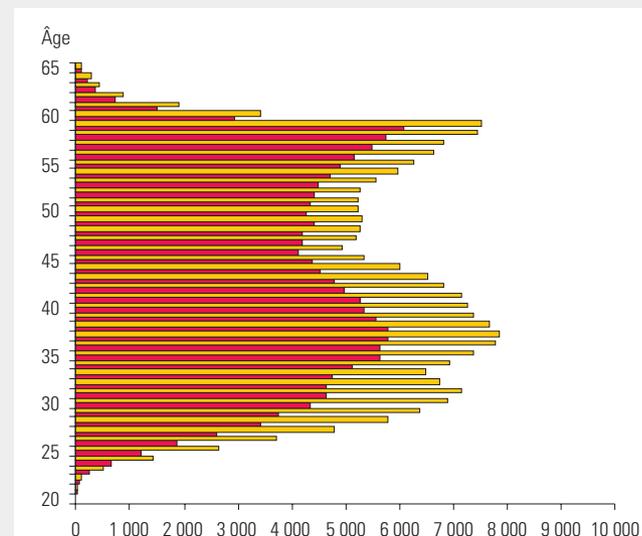
Source : MEN-DEPP

04 Répartition par âge et sexe des enseignants du 1^{er} degré public 2009



Source : MEN-DEPP

du 2nd degré public 2009



Source : MEN-DEPP